

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Réponse au postulat de M. Steven Pilet (VL), intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey » (2023/RP01)

Rapport : M. Alain Gonthier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis N° 01/2023, du 16 janvier 2023, concernant la réponse au postulat de M. Steven Pilet, intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de considérer ce postulat comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à une très large majorité (deux abstentions).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Pilloud

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

Dind

Carole Dind

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2022 – 2ème série (2023/P02)

Rapport lu par M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 02/2023, du 16 janvier 2023, concernant les crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2022 – 2e série,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2022 tel que présenté dans le préavis municipal N° 02/2023, pour un montant total de CHF 180'600.—.

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à une large majorité (un certain nombre d'avis contraires et autant d'abstentions).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Pilloud

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

Dind

Carole Dind

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Demande de crédit de CHF 250'000.— pour le renouvellement et renforcement des équipements assurant la sécurité informatique du réseau de la Ville (2023/P03)

Rapport : Mme Sandra Marques

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 03/2023 du 16 janvier 2023, concernant la « Demande de crédit de CHF 250'000.— pour le renouvellement et renforcement des équipements assurant la sécurité informatique du réseau de la Ville »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 250'000.— pour financer le renouvellement des pare-feux et de la passerelle de messagerie ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir cette dépense par un amortissement linéaire pendant 5 ans selon les normes du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Pilloud

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

Dind

Carole Dind

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Demande de crédit de CHF 490'000.— pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux mixtes de la rue des Marronniers (2023/P04)

Rapport : M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 04/2023, du 16 janvier 2023, concernant la « Demande de crédit de CHF 490'000.— pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux mixtes de la rue des Marronniers »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 490'000.— pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux mixtes de la rue des Marronniers ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
3. d'amortir cette dépense par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 490'000.— sur le compte au bilan N° 9280.11 « Fonds de réserve des égouts ».

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président

Pilloud

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

Dind

Carole Dind

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Demande d'un crédit cadre de CHF 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux (2023/P05)

Rapport : M. Karim El Khalifa

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 05/2023, du 16 janvier 2023, concernant la « Demande d'un crédit cadre de CHF 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux »,
VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,
VU que la liste des bâtiments concernés par les installations photovoltaïques pourra être modifiée en cas d'imprévus compromettant une construction dans le but de maintenir le rythme du développement photovoltaïque,
VU qu'un montant de réserve de CHF 296'918.— et que les moins-values sur les coûts de constructions des installations prévues pourront être utilisés dans le but de pouvoir saisir les opportunités de constructions photovoltaïques qui se présenteront,
VU que les subventions viendront en diminution du crédit accordé,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé pendant 25 ans.

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Guillaume Pilloud



la Secrétaire



Carole Dind

Séance du **16 mars 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'250'000.— pour la rénovation / transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique nord de la place du Marché (2023/P06)

Rapport lu par Mme Anne-Francine Simonin

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 06/2023, du 16 janvier 2023, concernant la « Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'250'000.— pour la rénovation / transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique nord de la place du Marché »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,
- VU que les subventions viendront en diminution du crédit accordé,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'250'000.— pour financer la rénovation / transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique nord de la place du Marché ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé pendant 30 ans selon les règles établies par le MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **16 mars 2023**.

Adopté à la majorité (quelques avis contraires et un certain nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 17 mars 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Guillaume Pilloud



la Secrétaire



Carole Dind